

KIGALI, le 17 AOUT 1988
N° 30 /08/01.2/88

MINISTERE
DE:
SECRETARIAT GENERAL

26 AOUT 1988

Monsieur l'Ordonnateur-Trésorier,

Conformément à l'Etat de paye, ci-joint, je vous prie de bien vouloir procéder au règlement des retenus suivantes :

- CAISSE SOCIALE (cpte N° 27.01.01.B.N.R.)	:	19.267 ✓
- CESTRAR (Cpte N° 15568/48 B.C.R.)	:	650 ✓
- M.R.N.D. (Cpte n° 20.60.99/13758/81 B.C.R.kgali)	:	
- F.D.C. (Cpte n° 21.03.01 B.N.R.)	:	
-	:	
-	:	
-	:	
TOTAL	:	219.917 ✓

CERTIFIE SINCERE ET VERITABLE ET ARRETE A LA SOMME DE :
DIX NEUF MILLE NEUF CENT DIX SEPT FRANCS RWANDAIS.

O.P. 1684 du 21-9-88

Fait à: Kgl le: 18 AOUT 1988
Le Gestionnaire,

Fait à: Kgl le: 17-08-88
Le Secrétaire Général,

BUHIGIRO Alphonse
Gestionnaire des crédits

VISA DE L'INSPECTION GENERALE
DES FINANCES
Kigali, le 24 AOUT 1988

à charge de 18 N° 10102
Engagement n° 18 du 18 AOUT 1988
Gestionnaire des Crédits du Ser

BUHIGIRO Alphonse
Gestionnaire des crédits